

Mme Dominique LE MEUR
Maire,

À

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux
De
56390 GRAND-CHAMP

N/Réf : DLM/CQ/SM/2025-CM

Objet : Conseil Municipal
Le lundi 24 mars 2025

Pl : Note de synthèse explicative

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

J'ai l'honneur de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Lundi 24 mars 2025 à 18h00
Salle Polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, Grand-Champ (56390)

L'ordre du jour sera le suivant :

Le référentiel budgétaire et comptable M57 entraîne des délais de convocation et de communication des documents budgétaires différents, rappelés par l'article L5217-10-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que le projet de budget de la commune est communiqué aux membres du Conseil Municipal, avec les rapports correspondants, 12 jours au moins avant la séance d'examen dudit budget.

PARTIE 1

FINANCES - BUDGET

- > **Présentation des comptes administratifs 2024 : Budget Principal et Budget Aménagement et Développement**
 1. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget Principal
 2. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget Aménagement et Développement
 3. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget lotissement Perrine Samson
 4. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget lotissement Rue des FFI
 5. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget lotissement AFUL Lann Guinet
 6. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget lotissement Les Balcons de Guenfrouit
 7. Vote du Compte Financier Unique 2024 : Budget lotissement ZA de Lann Guinet

- 8. Fiscalité locale : vote des taux 2025

- > **Présentation des budgets primitifs 2025 : Budget Principal, Budgets Annexes**
 9. Vote du budget primitif 2025 : Budget Principal
 10. Vote du budget primitif 2025 : Budget lotissement Perrine Samson
 11. Vote du budget primitif 2025 : Budget lotissement Rue des FFI
 12. Vote du budget primitif 2025 : Budget lotissement AFUL Lann Guinet
 13. Vote du budget primitif 2025 : Budget lotissement Les Balcons de Guenfrouit
 14. Vote du budget primitif 2025 : Budget lotissement ZA de Lann Guinet

Pour les autres points (PARTIE 2), qui seront présentés en séance, l'ordre du jour ci-après est indicatif et susceptible d'évoluer ; il sera à nouveau joint, avec la note de synthèse et les annexes associées, dans le délai légal de 5 jours francs, selon l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PARTIE 2

CONSEIL MUNICIPAL

15. Séance du Conseil Municipal du 24 février 2025 : approbation du procès-verbal

AFFAIRES GÉNÉRALES

- 16. Formation des élus : état annuel 2024
- 17. Indemnités des élus : état annuel 2024
- 18. Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) : création

FINANCES

- 19. Budget Principal : admission en créances éteintes de produits irrécouvrables
- 20. Subventions 2025 : associations hors OMS
- 21. Subventions 2025 : formation des encadrants
- 22. Tarifs municipaux 2025 : lutte contre les frelons asiatiques
- 23. Tarifs municipaux 2025 : séjours ALSH
- 24. Pôle famille : mode de règlement, CESU et chèques vacances
- 25. Application « Mon Village » : adhésion de la commune à l'outil de communication digitale

AMÉNAGEMENT - URBANISME - FONCIER

- 26. Gouezac - Cession d'un foncier agricole communal au profit de la SAFER BRETAGNE - *Retrait de la délibération n°2022-CM22SEPT-04*
- 27. ZAE de Lann Guinet : Appel à Manifestation d'Intérêt GMS, choix du lauréat - *Retrait de la délibération n°2023-CM09JUIN-08*

ENFANCE – JEUNESSE – VIE SCOLAIRE

- 28. Vie scolaire : dotation aux fournitures pédagogiques

INTERCOMMUNALITÉ

- 29. Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD) de logement social et d'information des demandeurs : avis sur le projet 2025-2030

RESSOURCES HUMAINES

- 30. Centre de Gestion du Morbihan : adhésion de la commune au service de calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi (ARE)
- 31. Centre de Gestion du Morbihan : convention générale d'utilisation des missions facultatives

COMMANDE PUBLIQUE

- 32. Décisions du Maire au titre de ses délégations

INFORMATIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence et avec mes remerciements,
Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Dominique LE MEUR,
Maire



Place de la Mairie
56 390 Grand-Champ

Tél : 02 97 66 77 11
mairie@grandchamp.fr
www.grandchamp.fr



Oser voir Grand

